

Département du Tarn  
Arrondissement :  
CASTRES  
MAIRIE de VABRE  
Tél : 05 63 74 40 60

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE DE VABRE

Séance du 27 juin 2022

Date de la convocation:  
21/06/2022

*L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Françoise PONS, Maire de Vabre.*

Membres en exercice : 14

Présents : 14  
Représentés : 0  
Votants : 14

**Présents :** Françoise PONS, Patrick PISTRE, Michel PERALES, Michel CALS, Romain DECOURT, Christine GAILLARD, Didier GUY, Laurence JULIEN, Bernard MOULIN-RIBERPREY, Christophe MUR, Claude SALVETAT, Pierre-Jean SELLES, Aurore VAREILLES, Marie WILTORD RIBOULET

**Secrétaire de séance:** Michel PERALES

**N° DE 2022 039**

**Objet: Tarif droit de place**

Madame le Maire présente au conseil les modifications tarifaires concernant les droits de place sur la place du village.

Où cet exposé et après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité (14 pour)

- **fixe à compter du 01/01/2023** les droits de place comme suit :

Emplacement pour gros camion : 20 Euros par jour de présence  
(Exemple camion d'outillage)

Marché

\* Abonnement annuel sans électricité : forfait 25 Euros l'année

\* Abonnement annuel avec électricité : forfait 50 Euros l'année

- Précise que les abonnements annuels sont forfaitaires.

Le Conseil municipal, à la majorité (12 pour ; 2 contre)

- **Fixe à compter du 01/01/2023** le tarif suivant :

\* Droit de place occasionnel : 10,00 € par jour de présence  
(Branchement électrique inclus)

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

**Madame Françoise Pons**

Madame Françoise PONS

Maire de Vabre (Tarn)



Maire de VABRE

RF Castres
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/06/2022 081-218103059-20220627-DE_2022_039-DE